

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2013

MODERNISATION DU RÉGIME DES SECTIONS DE COMMUNE - (N° 841)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
M. Morel-A-L'Huissier

ARTICLE 3

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« un »

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.